

**SAINTE-JULIE SIGNE UNE ENTENTE
AVEC LE CLUB RADIO AMATEUR DE LA RIVE-SUD**

Sainte-Julie, le 31 janvier 2013 – Le 14 janvier dernier, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie signait une entente conclue avec le Club Radio Amateur de la Rive-Sud qui permettra, au besoin, de mettre rapidement en place un réseau alternatif de communication, opéré par des spécialistes en la matière lors d'une situation qui nécessite le déploiement des mesures d'urgence.

Un des éléments fondamentaux du plan de sécurité civile de la Ville de Sainte-Julie est d'être en mesure d'obtenir et de diffuser rapidement de l'information en situation d'urgence, que ce soit entre les différents services de la Ville, avec les partenaires immédiats et intervenants impliqués et avec la population.

L'expérience et les événements vécus autant à Sainte-Julie que dans de nombreuses communautés lors de sinistres majeurs nous ont largement démontré que les réseaux de communications habituels (téléphonie filaire ou cellulaire, internet) peuvent parfois être insuffisants, voire même inopérants lors de certaines situations.

Dans cette optique, il était essentiel que la Ville de Sainte-Julie puisse obtenir la collaboration de spécialistes pour assurer la mise en place rapide d'un réseau de communications alternatif de soutien aux opérations. Les radioamateurs sont des personnes qui pratiquent, sans intérêt pécuniaire, un loisir technique permettant d'expérimenter les techniques de transmission et par conséquent d'établir des liaisons radio avec d'autres radioamateurs d'ici et même dans le monde entier. Beaucoup d'avancées technologiques sont dues aux radioamateurs.



Pour de l'information complémentaire à ce sujet, communiquez directement avec le directeur de la Sécurité incendie de Sainte-Julie, M. Daniel Perron au 450 922-7100.

SOURCE : Denyse Journault, Directrice

Service des communications

450 922-7091

djournault@ville.sainte-julie.qc.ca